



École Notre-Dame des Monts  
3100B Stewart Creek Drive, Canmore, AB, T1W 3M6  
Tél : 403-609-0002 - Téléc : 403-609-0056  
<http://ndm.francosud.ca>

Règles de vie	Règlements de l'école
<b>1. Je suis prêt à apprendre.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Je parle en français en tout temps (sauf durant le cours d'anglais).</li><li>2. J'écoute en classe et je respecte le droit des autres d'apprendre.</li><li>3. Je suis ponctuel et prêt à travailler avec tout mon matériel.</li><li>4. Les jeux électroniques, les cartes d'échange, les toutous, etc. ne sont pas permis à l'école.</li><li>5. Les appareils photos, iPods et téléphones peuvent être admis en classe pour un projet pédagogique (avec la permission de l'enseignant). Un contrat d'utilisation des technologies est signé par chaque élève. Mon ordinateur est prêt et rechargé à chaque jour.</li></ol>
<b>2. Je suis respectueux dans mon langage et mes gestes.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>6. Je respecte l'autorité de tout le personnel de l'école.</li><li>7. Mon langage et mes gestes sont courtois et respectueux (je n'utilise pas de violence physique, verbale ou psychologique).</li><li>8. Je marche calmement et je chuchote dans les corridors.</li><li>9. Je respecte le code vestimentaire de l'école.</li></ol>
<b>3. Je suis en sécurité.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>10. Je contribue à contrer les actes d'intimidation.</li><li>11. Je ne lance aucun projectile.</li><li>12. Je joue prudemment et je respecte les limites de jeux de la cour d'école.</li><li>13. Je respecte les règlements du transport scolaire.</li></ol>
<b>4. Je suis respectueux envers mon environnement.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>14. Je garde l'école, la salle de diner et la cour propres.</li><li>15. Je recycle et je jette les déchets à la poubelle.</li><li>16. Je prends soin de mon matériel, du matériel qui m'est prêté et qui est affiché sur les babillards de l'école.</li></ol>
<b>5. Je nourris mon corps d'aliments sains.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>17. J'apporte un diner et des collations santé.</li><li>18. En raison des risques de réactions allergiques, je garde ma nourriture pour moi.</li></ol>

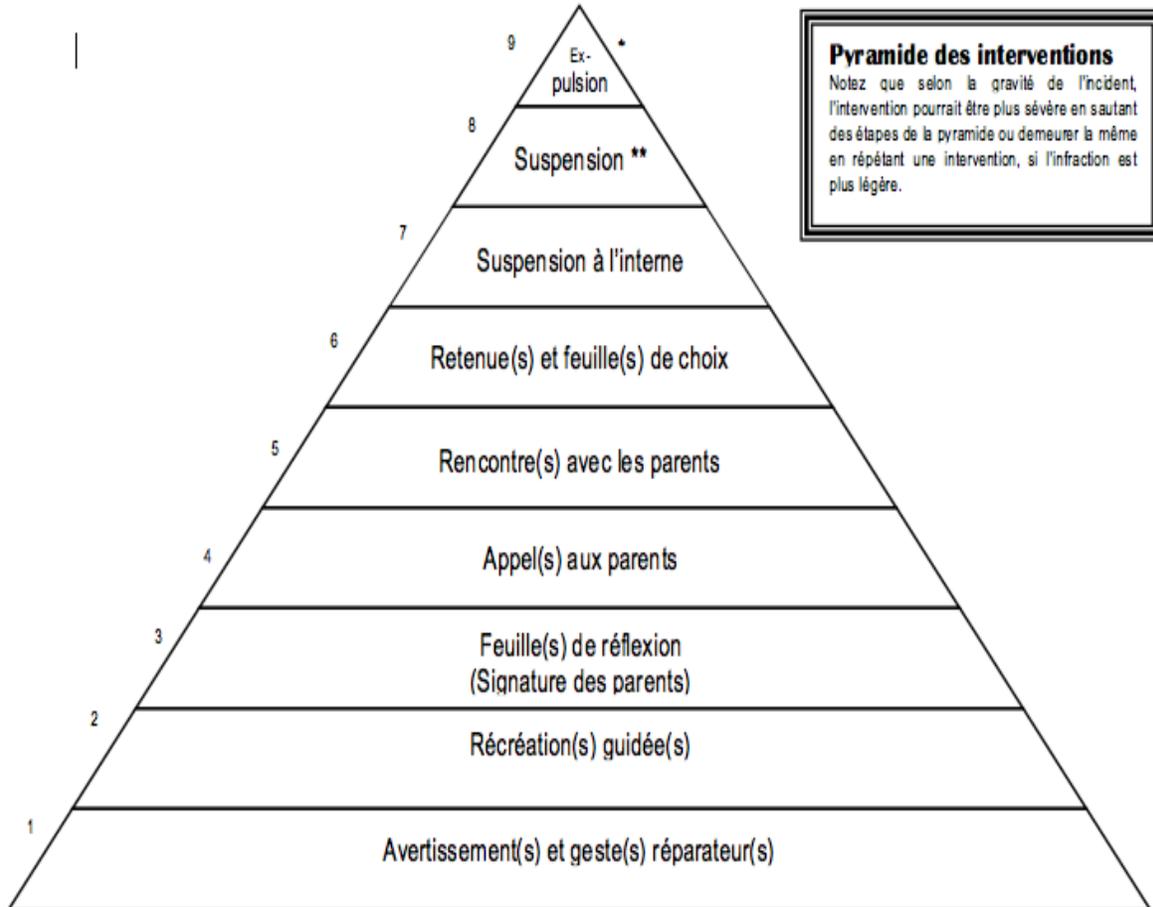
J'ai lu et compris les règles de vie de l'école Notre-Dame des Monts

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



École Notre-Dame des Monts  
3100B Stewart Creek Drive, Canmore, AB, T1W 3M6  
Tél : 403-609-0002 - Téléc : 403-609-0056  
<http://ndm.francosud.ca>



**Pyramide des interventions**  
Notez que selon la gravité de l'incident, l'intervention pourrait être plus sévère en sautant des étapes de la pyramide ou demeurer la même en répétant une intervention, si l'infraction est plus légère.

\*\* Selon l'article 24 de la School Act, seule la direction peut suspendre un élève.

\* L'article 25 de la School Act stipule que seul le conseil scolaire peut expulser un élève.